



« Nos travaux ont permis de mesurer et cartographier la tranquillité publique dans les rues de Paris »

Doctorant au laboratoire Economix, Zoltan Szücs consacre ses travaux à la police municipale de Paris. Avant d'évaluer les résultats de cette nouvelle politique publique, il s'est attelé à mesurer et cartographier la tranquillité publique dans la capitale. Entretien.

Pourquoi avez-vous choisi de consacrer votre thèse à la nouvelle police municipale parisienne ?

Chaque année, la ville de Paris finance une dizaine de contrats Cifre sur des sujets qui l'intéressent directement. Lors de la création de la police municipale, en 2021, la ville a souhaité lancer un travail de recherche sur cette nouvelle entité. J'ai saisi cette opportunité en 2021, alors que je terminais un master en économie du droit à l'université d'Aix-Marseille. Le sujet est passionnant car il y a énormément de données à exploiter. Mais aussi sensible car la question de la tranquillité publique est au cœur des préoccupations des habitants et des élus, avec la perspective des élections municipales de 2026.

En matière de police municipale, Paris n'est pas du tout précurseur...

C'est exact ! Sans refaire toute l'histoire, on peut au moins dire qu'il y a eu un fort renouveau de ces unités locales de police à partir des années 1980. D'après les derniers chiffres, datant de 2021, on compte un peu plus de 25.000 agents sur tout le territoire. Dans le premier chapitre de ma thèse, je dresse un état des lieux des polices municipales, dont les effectifs et les missions ont beaucoup évolué. Et je m'intéresse aussi aux interactions entre ces agents et ceux de la police nationale.

Et qu'avez-vous mesuré ?

Des données issues de 54 municipalités, il ressort que statistiquement, il y a une interaction négative entre les effectifs des agents locaux et nationaux. Lorsque le nombre de policiers municipaux augmente dans une ville, celui des policiers nationaux diminue ! Mais s'il y a bien une corrélation entre les deux, on ne peut pas affirmer pour autant qu'il y a un lien de causalité.

Y a-t-il aussi des évolutions des missions ?

L'étude des interactions des effectifs est importante aussi car dans certains cas, on voit les polices municipales se substituer à la police nationale, ce qui entraîne le durcissement des missions, des moyens... Il faut donc alerter sur cette tendance, pour s'assurer qu'une nouvelle police municipale, comme celle de Paris, reste positionnée sur des interventions de proximité et ne bascule pas vers la répression. Dans la capitale, c'est pour l'instant le cas, avec des agents concentrés sur des missions de tranquillité publique. La deuxième partie de mes travaux consiste d'ailleurs à mesurer et cartographier cette tranquillité publique dans les rues de la capitale.

Quelles données prenez-vous en compte pour mesurer cette tranquillité publique ?

Vous avez raison de poser la question, ce concept n'est pas très bien défini, il est multidimensionnel. Pour mesurer la tranquillité publique, il a fallu déterminer un certain nombre de stimuli anxigènes à observer : le bruit excessif, le stationnement gênant, les dépôts d'objets sauvages, les troubles du voisinage, l'absence d'éclairage public. En la matière, il y a beaucoup de données à exploiter, qui émanent notamment de l'application "dans ma rue", qui permet aux Parisiens de signaler les nuisances, mais aussi des appels au centre téléphonique 3975. Mais j'ai aussi pris en compte les chiffres de la sécurité intérieure portant sur les crimes et délits constatés par la police nationale dans les différents arrondissements. On ne peut en effet exclure la petite et grande délinquance de la notion de tranquillité publique !

Mais chacun a une vision très personnelle de la tranquillité publique...

Exact. Tout récemment, j'ai co-animé des ateliers citoyens sur ce sujet. Si on se contente de recueillir le ressenti des gens, on obtient des résultats très étonnants.

D'après les réponses des participants à nos questionnaires, ce serait dans les très chics 6^è et 7^è arrondissements que se poseraient le plus de problèmes ! Dans ce travail, il a donc fallu proposer une mesure rigoureuse de la tranquillité publique, qui ne se base pas sur la plus ou moins grande tolérance des individus aux nuisances du quotidien.

Vos conclusions bousculent-elles des idées reçues ?

Il s'agissait d'objectiver cette notion de tranquillité publique, et de la mesurer. Les résultats sont globalement conformes à ce qu'on pouvait imaginer. Cet état des lieux va maintenant pouvoir servir à évaluer les résultats obtenus par la police municipale. Ce n'est pas la partie la plus facile car elle s'avère sensible. A titre d'illustration, il n'existe pas aujourd'hui de données publiques sur la répartition des agents de la police municipale dans les différents arrondissements parisiens.

EconomiX

Economie du policing – le cas d'une police de tranquillité publique, la nouvelle police municipale de Paris

Zoltán Szücs
2024-15 Document de Travail / Working Paper



EconomiX - UMR 7235 Bâtiment Maurice Allais
Université Paris Nanterre 200, Avenue de la République
92001 Nanterre Cedex

Site Web : economix.fr
Contact : secretariat@economix.fr
Twitter : @EconomixX



[Lien vers le document de travail](#)